



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Cité des sciences et de l'industrie

Question écrite n° 61532

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le ministre de la recherche sur le fonctionnement et les missions de la Cité des sciences et de l'industrie, mis en cause dans le dernier rapport de la Cour des comptes pour 2000. La Cour a relevé dans son rapport, récemment rendu public, que la fréquentation stagnante de la Cité des sciences et de l'industrie s'expliquait par les changements trop fréquents des équipes de direction, entraînant l'absence de politique de gestion globale et de long terme. En effet, en moins de dix ans, la Cité des sciences a vu quatre présidents et sept directeurs différents. De plus, la Cour a souligné que la mission de l'établissement à long terme était remise en cause par l'ajournement de la proposition de regroupement avec le Palais de la découverte. C'est pourquoi il lui demande quelles sont ses intentions en la matière et les suites qu'il compte donner à ces observations de la Cour des comptes.

Texte de la réponse

Conscient des dysfonctionnements relevés par la Cour des comptes, le ministère de la recherche a travaillé avec l'établissement, en liaison avec le ministère de la culture et de la communication avec lequel il assure la cotutelle, à l'élaboration d'un contrat pluriannuel dont les objectifs devraient permettre de pouvoir remédier à cette situation en fixant à la Cité des sciences et de l'industrie ses principaux objectifs de développement à moyen terme. Ce contrat d'objectifs a été signé en 2000 par les ministères de tutelle. Il couvre la période 2000-2003. Il est articulé autour de trois axes. Le premier correspond à la mission première de la Cité des sciences et de l'industrie : rendre accessible au grand public le développement des sciences, des techniques et du savoir-faire industriel ; le second vise à faire de l'organisme un acteur et un partenaire de la diffusion de l'innovation ; le troisième doit tendre à faire de l'établissement une entreprise moderne et solidaire. Le texte prévoit notamment que la Cité des sciences et de l'industrie s'ouvre sur l'extérieur par le renforcement de ses liens avec les autres musées et structures de culture scientifique et technique, dans une logique de coopération renforcée, sans pour autant déboucher sur des regroupements avec d'autres établissements, ce qui n'est pas apparu comme la bonne réponse aux questions d'avenir posées à la Cité des sciences et de l'industrie. Pour enrayer la chute du nombre de visiteurs et relever la fréquentation de la Cité des sciences et de l'industrie, les ministères de tutelle ont incité l'établissement à programmer un renouvellement de ses espaces permanents d'expositions, en tenant compte des évolutions socioculturelles et des attentes nouvelles vis-à-vis de la science qui se font jour dans le grand public. Cette réflexion doit associer les acteurs intéressés à la diffusion de la culture scientifique et technique que sont les autres établissements de recherche et les grandes entreprises industrielles et de service. Dans cette même perspective, la Cité des sciences et de l'industrie a conçu une offre nouvelle organisée autour de programmes. Ces programmes se déclinent en une exposition légère, des événements, des rencontres, des animations et des produits réseaux. On peut citer à titre d'exemples « Oser le savoir », « Désir d'apprendre » et « Le défi du vivant ». Enfin, la modernisation de l'ensemble des procédures de gestion interne devrait permettre de répondre aux préoccupations de la Cour des comptes qui souligne la modernisation nécessaire des outils de gestion de la Cité des sciences et de l'industrie. Ce contrat d'objectifs est assorti d'indicateurs qui permettront de suivre les améliorations réalisées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61532

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3061

Réponse publiée le : 2 juillet 2001, page 3871